



Le 28 mars 2025

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la Mairesse,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 31 mars 2025, à 20 h 00**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Règlement numéro 411-2025 abrogeant le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts tel que modifié par la résolution numéro 2023-08-311.
4. Adoption du Règlement numéro 412-2025 décrétant des travaux de reconstruction des terrains de tennis et autorisant un emprunt de 619 306 \$ pour en acquitter les coûts.
5. Autorisation de paiement d'une partie de la retenue à Groupe Colas Québec inc. en regard du contrat pour le pavage de la rue Notre-Dame et acceptation provisoire des travaux.
6. Octroi d'un mandat de services professionnels à Madame France Thibault, ingénieure pour réaliser un devis d'appel d'offres pour services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.
7. Désignation des signataires autorisés pour la vente des terrains de la rue Marie-Anne-Fournier.
8. Période de questions.
9. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA